

Cette page est tirée du site www.geoarchi.net, dans sa version du 12/03/2012 à 07h44

Master AUDE

objectifs et programmes

■ Un tronc commun et deux spécialités

Le socle pédagogique du master est assuré par des enseignements communs aux deux spécialités :

- ▶ Urbanisme et Développement
- ▶ Aménagement et Environnement

Cette organisation offre deux avantages : d'une part, elle permet d'assurer que tous les étudiants auront bénéficié de l'ensemble des connaissances économiques, juridiques ou sociales qui sont nécessaires à tous les métiers de l'aménagement, qu'ils portent sur les espaces urbains ou sur l'organisation des espaces non urbanisés ; d'autre part, une spécialisation plus tardive vous laissera un choix accru parmi les débouchés, qui peuvent être variables selon les spécialités, mais aussi selon les régions et les périodes.

Ce choix ne signifie pas que nous avons sacrifié les connaissances scientifiques ou culturelles spécifiques de chaque spécialité : quelle que soit l'option à laquelle vous vous destinez, vous aurez suivi dans le tronc commun – et dès la licence si vous avez intégré l'Institut en cinquième semestre – des enseignements spécifiques d'écologie ou d'urbanisme, et vous posséderez les connaissances de base sur les formes et les méthodes du diagnostic territorial. Dès le début du Master, le choix de votre projet sera l'occasion d'un premier pas vers la spécialisation. Au semestre suivant, des méthodes spécifiques et surtout des ateliers distincts vous permettront de vous confronter aux caractéristiques du champ d'intervention – environnemental ou urbain – que vous aurez choisi.

Le tableau ci-dessous détaille le programme des enseignements. La page consacrée aux [Orientations pédagogiques](#) décrit les principes généraux qui guident l'ensemble de la formation AUDE.

Structure des enseignements

Année	UBO	Autres licences UBO, autres formations ou universités		Crédits
L1		Licence dans une discipline en relation avec l'aménagement		180
L2		ou l'environnement :		
L3	AUDE	admission en Master sur dossier		
M1			Semestre 7	30
			<u>Territoires, mutations économiques et institutionnelles</u>	4
			<u>Gestion de l'environnement et des espaces sensibles</u>	4
			<u>Formes urbaines et typologies architecturales</u>	4
			<u>Méthodes et représentations</u>	4
			<u>Atelier professionnel</u>	5
			<u>Initiation à la recherche</u>	7
			<u>Langue (anglais)</u>	2
			Semestre 8	30
			<u>Prospectives des territoires et des institutions</u>	4
			<u>Diagnostic territorial</u>	4
			<u>Urbanisation et aménagement</u>	4
			<u>Techniques d'expression pour l'aménagement</u>	4
		<u>Atelier professionnel</u>	7	
		<u>Développement de projet d'aménagement</u>	7	
		spécialité Aménagement et Environnement	spécialité Urbanisme et Développement	
M2			Semestre 9	30
			<u>Régulation et développement</u>	5
			<u>Environnement et projets</u>	4
			<u>Exploitation des ressources</u>	4
			<u>Programmes de gestion</u>	3
			<u>Atelier professionnel</u>	8
			<u>Langue (anglais)</u>	2
			<u>Pollution et nuisances</u>	4
			Semestre 10	30
			<u>Gestion de l'espace</u>	5
			<u>Espaces naturels sensibles</u>	5
			<u>Langue (anglais)</u>	2
			<u>Stage professionnel</u>	10
		<u>Atelier professionnel</u>	8	
		Semestre 9	30	
		<u>Régulation et développement</u>	5	
		<u>Développement de projets</u>	4	
		<u>Espaces et activités</u>	4	
		<u>Maîtrise d'ouvrage</u>	3	
		<u>Atelier professionnel</u>	8	
		<u>Langue (anglais)</u>	2	
		Semestre 10	30	
		<u>Gestion de l'espace</u>	5	
		<u>Gestion de la ville</u>	5	
		<u>Langue (anglais)</u>	2	
		<u>Stage professionnel</u>	10	
		<u>Atelier professionnel</u>	8	

Parcours-types

Les deux parcours-types correspondent à des spécialités professionnelles distinctes, mais mutualisent les enseignements de thématiques pluridisciplinaires qui sont au cœur des questions d'aménagement.

Dans les deux spécialités, chaque étudiant doit réaliser un projet qui met en application l'ensemble des principes et des études de cas présentés dans les enseignements.

Une large place est accordée aux travaux d'atelier, qui sont réalisés en situation professionnelle dans un cadre contractuel : les étudiants doivent répondre à une commande réelle d'une collectivité ou d'un bureau d'études. En fin de Master, les étudiants doivent effectuer un stage professionnel de quatre à six mois pour obtenir le diplôme.

Aménagement et environnement

Les enseignements de cette spécialité sont consacrés à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire.

Les cours fondamentaux présentent les principes, les outils et les acteurs de la gestion des milieux naturels, semi-naturels ou ruraux. Ces cours sont accompagnés par les interventions d'un large éventail de professionnels : représentants d'administrations, d'établissements publics, de collectivités territoriales, de bureaux d'études, de divers gestionnaires d'espaces naturels sensibles, d'associations et d'ONG, de professionnels.

De nombreuses études de cas sont présentées et analysées, en salle et sur le terrain, à l'occasion de déplacements régionaux ou du voyage d'études : prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme, plans de gestion des espaces naturels sensibles, diagnostics environnementaux et évaluation patrimoniale, études d'impacts, tourisme et environnement, gestion des ressources naturelles, applications des normes de qualité environnementales...

Urbanisme et développement

Les enseignements de cette spécialité portent sur les théories et les pratiques de la construction du milieu urbanisé, et sur les relations qu'il entretient avec le développement de son territoire.

À la fois forme, ensemble fonctionnel, structure politique et tissu économique, la ville est d'abord analysée avec les outils et les méthodes des nombreuses disciplines qui ont vocation à la décrire : géographie, architecture, économie, droit, sociologie...

Cette approche est constamment confrontée aux expériences de terrain, grâce aux professionnels régulièrement associés aux enseignements (conférences, séminaires, travaux d'ateliers, etc.).

Les travaux demandés aux étudiants privilégient cette approche concrète et pluridisciplinaire. Après les avoir munis de l'indispensable socle de connaissances, nous attendons d'eux plus que des mémoires, mais plutôt des diagnostics et des contributions à l'élaboration de projets, dont la forme et les ambitions doivent se rapprocher de celles qu'ils rencontreront dans leur future carrière professionnelle.

Parcours personnalisés

Conformément aux dispositions générales de l'enseignement supérieur européen, la possibilité est offerte aux étudiants de substituer à une partie des enseignements du parcours des crédits acquis dans d'autres cadres (échanges internationaux par exemple). Cette souplesse dans l'élaboration d'un parcours individuel est toutefois encadrée : toute différence par rapport aux parcours-types doit préalablement faire l'objet d'une demande argumentée, qui doit être validée par l'équipe pédagogique avant le début

de chaque semestre.

L'agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur



a évalué la formation de Master lors de sa campagne quadriennale en 2010. Le rapport de l'agence relève que « ...la spécialité est bien conçue, portée par une équipe expérimentée, avec un souci affirmé de l'insertion professionnelle ». Au nombre des points forts, qui justifient la note A pour la spécialité, « un souci d'adéquation des enseignements aux futurs métiers, une approche transversale des problématiques de l'aménagement, une équipe qui a fait ses preuves et un cursus bien organisé ».

Les informations présentées sur notre site correspondent à la description des diplômes habilitée par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Si vous souhaitez des informations complémentaires, écrivez à l'adresse master@geoarchi.net ou, si vos questions portent plus spécifiquement sur les conditions d'admission, à l'adresse admissions@geoarchi.net.